



Assurance auto qui tarde a m'indemniser

Par **patrick**, le **11/01/2012** à **07:28**

Bonjour,

J'ai eu un accident le 14/04/2011, dont je n'étais pas en tort; j'ai été pris en sandwich par de voitures . J'ai pu faire le constat que avec une seul voiture car l'autre a fait un délit de fuite, donc suite a sa j'ai déposé une plainte contre celui qui a fuit mais je n'ai pas pu relevé sa plaque. Depuis ma voiture a été expertisé a 2000 euros. Mais le problème maintenant est que je n'ai toujours pas été indemnisé, a chaque fois que je relance l'assurance; ils me disent que ils ne peuvent toujours pas m'indemniser sans la clôture du dossier au près du parquet. Pour finir le problème est que mon contrôle technique vient a terme le 18/01/2012, donc je serait contrevenant a la loi si je continu a rouler avec ma voiture sans contrôle; vu que c'est impossible qu'elle passe au contrôle technique. Comment puis je faire pour que mon assurance m'indemnise au plus vite sans a avoir a réparer ma voiture avec mes propres frais ?....